

Réunion de Bureau du 30 juillet 2018

La démission du président Jean-Cosme RIVIERE et le vote pour l'élection du nouveau président a mis en lumière des éléments qu'il faudra prendre en compte lors de nos prochaines assemblées générales.

Sans avoir la nécessité de modifier les statuts, ces éléments peuvent être pris en compte dans un règlement interne à l'association.

Localisation des membres et assemblées générales.

La particularité de l'Association Aériastory est de regrouper des membres hors commune et qui résident dans l'hexagone. Par conséquent il est très difficile de pourvoir réunir les membres lors d'une assemblée et de les convoquer par courrier dans les délais.

Par conséquent et au vu des méthodes de communications informatiques :

- 1 – les convocations aux membres se feront par voie de courriel à l'adresse de chacun des adhérents.
- 2 – l'ordre du jour sera envoyé en même temps que la convocation
- 3 – les votes et les réponses seront autorisés par courriel pour ceux qui le souhaitent ou par retour de courrier pour ceux qui souhaitent répondre sur format papier.
- 4 – Afin d'éviter les relances et les rappels et d'activer les décisions prises par le bureau il est convenu que dans le délai de 30 jours de l'envoi de la convocation et de la demande de vote, les non-réponses seront considérées comme des réponses **FAVORABLES**.

Les réponses **NON FAVORABLES** ne seront acceptées que si elles sont reçues au-delà du délai de 30 jours de la date de convocation, par courriel ou par courrier.

Les résolutions seront acceptées à la majorité des votes

Il nous est nécessaire d'activer rapidement ce règlement qui facilitera l'envoi des dossiers administratifs et permettra à l'association de gérer dans l'efficacité, l'impératif de nos projets.

Jusqu'à l'échéance des 30 jours de réception des réponses des adhérents pour l'élection du président, vu que Gérard FINAN assure la présidence par intérim tout en étant vice-président et trésorier de l'association nous proposons que durant ce mandat, dans un souci de clarté gestionnaire, Bruno Muthélet, adhérent à l'association et habitant Toussus, rejoigne le Bureau et assure les fonctions de trésorier (même si le président peut avoir aussi la fonction de trésorier, vu que les statuts de l'association ne l'interdisent pas).

Proposition de composition du futur bureau :

Gérard Finan
Président

Bruno Muthélet
Trésorier

Pascal Bouchain
Secrétaire

Le Bureau au 30 juillet 2018 :

Jean Cosme Rivière
Président sortant



Gérard Finan
Président par intérim et trésorier



Pascal Bouchain
Secrétaire

